



Forcalquier • Lure 2030

Un projet partagé, pour une économie territoriale durable

« Forcalquier • Lure 2030 »

Séminaire de lancement de la démarche - 11 juin 2018

Compte-rendu de la rencontre



© H. Saveuse

Contact

Amélie CHAROT - Service développement économique
Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure
04 92 75 77 00 - amelie.charot@forcalquier-lure.com

Une démarche accompagnée par



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur



L'Europe investit dans les zones rurales

Argo&Siloe



Ils sont venus participer au lancement de Forcalquier • Lure 2030, merci à eux !

Christiane CARLE (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Salomé DELILLE** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Caroline CHÂTEAU** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Olivier SIMEON** (Rézo4) – **François LANGLOIS** (Chouf Chouf – Rézo4) – **Didier MOREL** (Mairie de Forcalquier) – **Florence CORNUET** (Mairie de Forcalquier) – **David SAPONE** (Sous-Préfecture de Forcalquier) – **Aurélie FONTANEL** (Graphiste - MML) – **Marc SEGARD** (Z Chocolat) – **Charlotte SOULARD** (Union des Commerçants et Artisans de Forcalquier) – **Fanny PLANCHE** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Jacques LARTIGUE** (Mairie de Forcalquier) – **Karine Girault** (Graphiste) - **Amalia GERMAIN** (Diapason 04) – **Barbara BERNADES** (Initiative Alpes de Haute Provence) - **Floriane DEL PELOSO** (Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur) – **Alexandra FOL** (GAL Haute-Provence Lubéron) – **Eric LIEUTAUD** (Union des Commerçants et Artisans de Forcalquier) – **Nadine CURNIER** (Maire de Revest-Saint-Martin) – **Camille FELLER** (Mairie de Montlaux) – **Estelle MALABARE** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Michael SHELLARD** (Haute Provence Tourisme) – **Lauriane RIACHE** (Association Le K'fé Quoi) – **Fabienne CARLINO** (Vagabunda) – **Manou VAN STIPDONK** (Vagabunda) - **Olivier BAGARRI** (Université Européenne des Senteurs et Saveurs)

Sont excusés : les membres du Comité de Pilotage à qui la démarche a déjà été présentée le 25 mai 2018

Animation et organisation : **André BERGER** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) - **Amélie CHAROT** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Serigne NDIAYE** (C.C. Pays de Forcalquier-Montagne de Lure) – **Vincent LECOMTE** (Argo&Siloe) – **Isciane GAUDIN** (Argo&Siloe)

Introduction d'André BERGER, vice-président de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier – Montagne de Lure



Bonjour et bienvenue à toutes et à tous pour l'élaboration du schéma de développement économique de la communauté de communes.

Ce schéma est notre première stratégie de développement économique local même si des actions ont toujours été faites dans ce registre mais sans cadre, sans écrits, de manière empirique. Nous ne pouvons pas nous satisfaire éternellement du concours des bonnes personnes, il nous faut aussi éclairer les nouveaux arrivants. Nous avons donc fait le choix de nous faire aider pour écrire une feuille de route d'ici fin 2019.

Animés par la volonté de faire participer la quasi-totalité des forces vives du territoire, nous avons décidé que ce schéma sera co-construit, ouvert et innovant.

Ainsi, les enjeux de cette étude sont entre autres :

- Développer une économie concurrentielle significative tout en s'inscrivant dans cette démarche de complémentarité en offre de services, avec nos voisins ;
- S'adapter aux mutations profondes que subissent notre territoire (nouvelles organisations territoriales, baisse de financements publics, loi NOTRe...);

D'où l'impératif de repenser notre projet d'avenir économique en renforçant notre attractivité. Ainsi, ce futur schéma va nous permettre de construire de nouveaux modes de faire avec les acteurs du territoire en ayant pour socle nos particularités (agriculture, alimentation, commerces, artisanat d'art...).

Par ailleurs, pour favoriser un environnement favorable à l'implantation, au développement des entreprises et au maintien et à l'accueil de nouvelles populations, nous nous devons de connaître les attentes d'aujourd'hui et d'anticiper sur les besoins futurs.

L'objectif principal de cette étude reste la co-construction afin d'avoir une vision commune du territoire pour tendre vers le développement harmonieux du Pays de Forcalquier – Montagne de Lure.

Cette étude sera faite collectivement. Ce ne sera ni un document fourni par un bureau d'étude ou quelque chose fait à la hâte en petit comité. Nous voulons qu'autour du cabinet, il y ait une capacité locale à guider, orienter, douter pour canaliser le travail du bureau d'études pour avoir une feuille de route parfaite par rapport à ce que nous attendons et sommes capables de faire sur le territoire.

Certes un travail de titans nous attend, mais je suis persuadé qu'on atteindra nos objectifs grâce à notre engagement.

Cette étude sera financée par l'union européenne via le programme LEADER. Le GAL a déjà validé le projet et il est en instruction au niveau de la Région.

Lors de ce séminaire de lancement par le groupe Argo&Siloe, une présentation de l'étude et de son avancée vous sera faite avant de terminer par un temps d'échanges.

Chiffres clés du territoire

Le Pays de Forcalquier – Montagne de Lure, c'est :

13 communes

9 746 habitants

6% de la population des Alpes de Haute Provence

+391 habitants entre 2009 et 2014

12% de cadres (11% au niveau du département)

11% de retraités (10% au niveau du département)

1 016 établissements / **916** entreprises (7% du département) en 2016

112 créations d'établissements en 2016

12,2% de taux de création

11 créations pour 1000 habitants

2 959 emplois sur le territoire

91 emplois pour 100 actifs résidents

16,2% de taux de chômage

+1,5% de croissance annuelle de l'emploi sur le département

Forcalquier • Lure 2030 : un projet partagé, pour une économie territoriale durable

Pourquoi faire ?

L'objectif de cette démarche est d'identifier les leviers d'action du Pays de Forcalquier – Montagne de Lure, afin de soutenir une économie locale durable sur le territoire, de tendre vers un modèle économique vertueux et de connecter besoins et ressources au sein d'un circuit économique local, en créant un écosystème favorable à la création, à l'implantation et au développement des entreprises. Cet objectif n'est réalisable qu'à la condition d'identifier les influences extérieures au territoire, les influences à venir et les enjeux de développement économique du territoire.

Cette démarche est divisée en trois grandes phases :

Diagnostic : interroger le présent, apporter une connaissance pluridimensionnelle du territoire et objectiver sa situation socio-économique et mettre en perspective le territoire avec son environnement ;

Stratégie : imaginer les avenir possibles et identifier les enjeux de développement du territoire ;

Plan d'actions : construire l'avenir à travers un plan d'actions que portera la CCPFML mais aussi tous les acteurs qui participent au développement économique du territoire, aux côtés des entreprises.

Quelle organisation ?

L'instance décisionnelle de la démarche est un Comité de Pilotage, composé de la CCPFML, des communes, de la Région, de la Chambre d'Agriculture 04, de l'AD04, de la CCI04, de la CMA04, du PNR et de l'UESS, qui validera les grandes étapes de la démarche. Cette démarche s'appuiera sur « l'intelligence collective » : les contenus et réflexions viendront principalement des acteurs locaux : élus, entreprises, techniciens, société civile...

Chaque acteur du territoire est considéré comme un expert qui apporte son propre point de vue par rapport à sa localisation, son expérience, ses activités...

Le cabinet Argo&Siloe, représenté par Vincent LECOMTE, consultant en entrepreneuriat et en développement économique local, a été recruté par la Communauté de Communes Pays de Forcalquier – Montagne de Lure. Il va :

- Proposer et mettre en œuvre la méthodologie ;
- Animer les ateliers et séminaires ;
- Co-rédiger avec la CCPFML les rendus finaux.

Quelle articulation avec les autres démarches en cours ?

« Forcalquier • Lure 2030 » n'a pas vocation à être une démarche hors-sol, ni à s'ajouter à d'autres réflexions en cours. Elle a vocation à combler un manque avéré : proposer une réflexion avancée sur le développement économique à l'échelle du territoire.

« Forcalquier • Lure 2030 » prendra en compte les démarches et politiques existantes dans la réflexion, tout en participant à leur alimentation, que ce soit le SRDEII, le Projet Alimentaire Territorial ou le Schéma de Développement Touristique.

Quelles sont les prochaines étapes ?

1. Le séminaire de lancement, qui présente la démarche (11/06/2018) ;
2. Les ateliers prospectifs, qui produiront la réflexion (3^{ème} trimestre 2018, le premier atelier « idées reçues » aura lieu le 03/07/2018 à 18h) ;
3. Le séminaire de restitution des résultats et de construction des scénarios (4^{ème} trimestre 2018).

Deux séries de quatre ateliers prospectifs seront organisées, ces trois ateliers auront pour thèmes :

- **L'économie agricole** : ensemble des activités produisant un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre, de la forêt, de la mer, des lacs et des rivières, de l'animal de ferme et de l'animal sauvage. Cette économie est mixte : elle génère des flux de revenus intrinsèques au territoire mais exporte aussi une partie de ses flux vers l'extérieur du territoire.
- **L'économie productive** : ensemble des activités produisant localement des biens et services vendus hors des frontières du territoire. Cette économie génère des flux de revenus provenant de l'extérieur du territoire et dépend de la compétitivité des entreprises et de leur capacité d'innovation.
- **L'économie résidentielle** : ensemble des activités destinées à satisfaire les besoins de la population locale et des entreprises endogènes. Elle génère des flux de revenus intrinsèques au territoire et dépend son attractivité, de la croissance démographique et des revenus de sa population.
- **L'économie touristique** : ensemble des activités destinées à satisfaire les besoins des touristes. Elle est considérée comme un secteur mixte : on exporte les caractéristiques et attraits du territoire, mais la consommation de biens et services se fait localement. Elle dépend des aménités du territoire, de la qualité et du positionnement de l'offre.

Ces ateliers permettront de repérer les enjeux prioritaires concernant le développement du territoire à l'horizon 2030 et de les hiérarchiser en fonction de la maîtrise actuelle et potentielle du territoire.

Ces ateliers seront mixtes et composés d'une vingtaine de participants. Ils seront organisés sur l'ensemble du territoire, et si possible, dans des entreprises reflétant l'économie du territoire.